



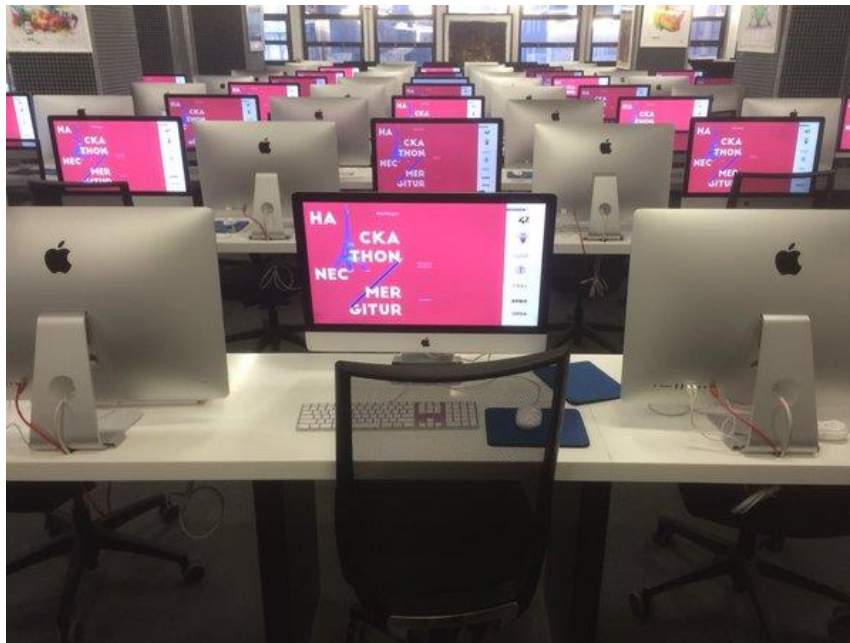
Association française des Victimes du Terrorisme

Du vendredi 15 au dimanche 17 janvier 2016

L'AfVT.org a participé au Hackathon 2016 organisé par la Mairie de Paris

Au cours de ce week-end dédié à l'innovation et à la création d'outils numériques, cet événement a permis de rassembler plus de 400 participants (entrepreneurs, programmeurs, experts du numérique, experts de la sécurité, acteurs associatifs...) dans l'enceinte de l'école « 42 », établissement fondé par **Xavier NIEL** avec comme objectif de former les prochaines générations de développeurs et d'ingénieurs informatiques.

Cette année, quelques semaines après les attentats du 13 novembre 2015, le Hackathon s'est consacré à un enjeu particulièrement sensible : la prévention de la radicalisation et, surtout, l'amélioration des services de prise en charge en milieu hospitalier.



© Droits réservés

L'Association française des Victimes du Terrorisme (AfVT.org) a été sollicitée par les organisateurs pour encadrer, guider, conseiller certains ateliers dans l'élaboration de leurs outils.

Ainsi, **Soukaïna BRAHMA**, responsable projets, et **Jérémy BRIDIER**, responsable juridique, sont restés le samedi aux côtés des participants qui avaient comme défi le développement d'outils visant à détecter les individus correspondant à des profils radicalisés ou en voie de radicalisation sur Internet et de contrecarrer la propagande djihadiste sur les réseaux sociaux.

L'équipe de l'AfVT.org a particulièrement apprécié les échanges avec l'équipe « Net Merge Cure » qui a compté parmi les dix lauréats récompensés pour leur projet à l'issue du Hackathon.

Association française des Victimes du Terrorisme - AfVT.org

5 bd Pereire, 75017 Paris, France

Tel : +33 1 94 79 10 10 - Fax : +33 9 82 62 25 00

www.afvt.org - contact@afvt.org

Association loi 1901 - N° SIRET 513 481 424 00028 - Code activité 9499Z

Partant du constat que Daech avait « *fait main basse sur Twitter* » selon les mots de **Basile MICHAUDIÈRE**, co-leader de l'équipe « Net Merge Cure », les jeunes informaticiens ont travaillé sur l'élaboration d'un programme capable d'expédier automatiquement une réponse contradictoire (ou « contre-narrative ») ou humoristique à l'expéditeur d'un tweet relayant la propagande de Daech. Ainsi, dès lors qu'un contenu pro-Daech sera émis, un tweet apparaîtra automatiquement sur le compte de l'expéditeur tel un spam. L'objectif est de harceler l'expéditeur et de décrédibiliser l'information qu'il tente de diffuser.

Dans cette course contre la propagande extrémiste sur Internet, l'AfVT.org a apporté son concours en relayant, d'une part, son expertise acquise au cours de ses expériences de terrain et, d'autre part, les besoins de la société civile dans la lutte contre les extrémismes violents sur les plateformes de partage. En effet, de nombreux profils ouvertement affiliés à Daech fleurissent sur le réseau social et diffusent quotidiennement leur propagande, tout particulièrement auprès des jeunes de moins de trente-cinq ans, cible privilégiée des recruteurs.



© AfVT.org

Au terme de ces deux journées, le bilan est éloquent : pas moins de 38 projets ont été présentés. 17 d'entre eux ont reçu une mention spéciale. 10 ont été retenus.

Le Hackathon a permis de mettre en relation des professionnels du numérique et de la sécurité avec des membres de la société civile et du secteur associatif, tous réunis pour innover dans la lutte contre l'idéologie djihadiste sur Internet et en faveur de la prise en charge des victimes. L'idée maîtresse de cet événement est de revitaliser l'engagement citoyen en favorisant l'éclosion d'idées novatrices et originales.

La philosophie du Hackathon a été résumée par la maire de Paris, **Anne HIDALGO**, qui n'a pas hésité à déclarer : « *Si nous attendons uniquement des actions des autorités, nous en avons pour trois années à attendre les résultats d'études... Grâce aux Hackathon, une dynamique est lancée à travers le partage de connaissance entre les pouvoirs publics et les citoyens, nous gagnons du temps.* »

PARIS

HACKATHON NEC MERGITUR

Du 15 au 17 janvier 2016